

ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE PHILOSOPHIE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Régionale d'Orléans - Tours

Bilan d'une rencontre avec M.Nique, recteur de l'Académie d'Orléans-Tours, 9 juin 2004.

Nous avons été reçus très cordialement et écoutés avec attention (pendant une bonne heure). Pour l'APPEP étaient présents, Philippe Blanc (Lycée Grandmont, Tours), Yves Prouët (lycée Pothier, Orléans), et moi-même, tous membres du bureau de la Régionale. M. le recteur avait demandé à notre IPR, Alain Lasalle, d'être présent.

Par honnêteté et facilité, j'ai conservé l'ordre de présentation que j'avais initialement prévu pour moi et pour anticiper sur la rédaction de ce bilan. Les remarques de M. Nique sont en italiques. Il est évident que nous n'en ferons aucun commentaire après coup ici. Il faut par ailleurs remettre cette rencontre dans son contexte : nous nous adressons à un recteur, pas au ministère ni au gouvernement.

L'avenir des L

- D'une diminution des terminales L et de ses causes

- La section L connaît une forte désaffection. Il n'est certes pas possible d'orienter massivement en L indifféremment à ce que cela entraîne pour le futur de nos élèves. Autant, par exemple, il est souhaitable que des options artistiques existent, autant il serait coupable de s'appuyer sur l'attrait de telles options pour sauver les L. Le souci que nous avons de défendre cette filière n'est pas détaché de préoccupations concrètes. Mais, pour une part, cette diminution nous paraît due à des causes artificielles (principalement la suppression un temps de l'option mathématique) ou à des raisons contestables, notamment une volonté de *professionnaliser* présentée de manière ambiguë.

- Sur ce dernier point d'abord. L'affaiblissement de l'orientation en L est favorisé par un discours dévalorisant la culture générale au profit d'une éducation scolaire qui n'aurait que la professionnalisation comme fin. Est ainsi créé un critère d'utilité dont il n'est pas sûr qu'il rende pourtant compte de ce qui est réellement nécessaire à la poursuite d'études longues et de certaines études courtes, du point de vue même des qualités que demanderont certaines spécialisations à leur suite. Il y a des débouchés à partir de la terminale L qui sont en conséquence rendus invisibles par ce discours qui ne lie pas développement intellectuel, que les disciplines fondamentales dispensent, et professionnalisation à long terme (valorisante).

L'assimilation fréquente entre professionnalisation et simple possession d'un savoir-faire, présenté comme immédiatement pratique, est un leurre. Il conduit à

la dévalorisation de bien des disciplines utiles certes d'abord humainement mais aussi parce qu'elles exercent aux qualités intellectuelles nécessaires à la poursuite d'études. Même les disciplines scientifiques peuvent se trouver dévalorisées dès qu'elles n'apparaissent pas immédiatement liées à une spécialisation.

En conséquence, effet pervers d'une "bonne" intention, un tel type de discours entérine injustement des inégalités. Il séduit effectivement ceux-là mêmes qui sont déjà poussés par leur situation sociale à n'envisager dans les études que la sécurité d'un emploi le plus vite possible obtenu. De fait, dans les esprits, certains choix, certaines études d'abord, sont ainsi souvent interdits aux élèves issus des milieux les plus modestes, alors même que, pour beaucoup d'entre eux, l'École leur a donné les moyens intellectuels d'une réussite égale. Il suffirait d'un autre contexte pour qu'ils aient d'autres ambitions et travaillent davantage. Est ainsi entériné le manque de repères ou des repères limités à ceux qui encouragent la reproduction d'ambitions limitées. Cela est d'autant plus le cas quand il n'existe pas ce qu'apporte symboliquement la présence, par exemple, d'universités, de classes préparatoires et de tout ce qui fait apparaître la valeur d'une culture générale, de tout ce qui lui donne une présence.¹

- Conséquences quant à l'orientation.

- Concrètement, il nous semble donc très important de changer un certain nombre de représentations données des études (du point de vue même du souci que nos élèves trouvent ensuite des débouchés).

Ces représentations circulent à travers bien des brochures, distribuées aux élèves comme aux professeurs, à travers bien des discours d'administratifs aussi et qui se traduisent quelquefois immédiatement par des politiques d'orientations presque indifférentes à la réussite réelle des élèves. Serait donc nécessaire un discours revalorisant les matières d'enseignement général, n'ignorant certes pas le lien avec le devenir scolaire et professionnel. Si l'on veut d'ailleurs des gens capables de changement, on sait bien que le simple savoir-faire rencontre vite ses limites [*argument qu'il n'y a pas eu besoin d'évoquer, puisqu'il est venu du recteur lui-même*].

- Nous ne critiquons pas la politique d'orientation vers les filières scientifiques, mais nous aimerions que, raisonnablement, la même politique volontariste d'information et d'orientation s'applique à la série L.

On trouve tous les genres d'élèves actuellement en S. On y trouve même des classes de "littéraires" désorientés. Un regard porté sur les désirs d'études post-bac est souvent révélateur, et inquiétant. La question peut se poser de savoir si un médiocre élève de S se trouve ensuite disposer de possibilités d'orientation qui correspondent à ce qu'il fera réellement, par goût et pour avoir été médiocre en math et sciences. Il serait intéressant de connaître le devenir de ces élèves dont l'orientation fut purement négative, c'est-à-dire motivée par la seule crainte, compréhensible certes, de l'absence de débouchés dans les autres sections. En

¹ Il est d'ailleurs déprimant que de nombreux collègues, depuis le collège, au moins, tiennent aussi ce discours croyant ainsi motiver leurs élèves alors qu'ils les déçoivent, évidemment, de tout ce qui n'est pas immédiatement formation professionnelle, donc souvent de leur propre discipline !

attendant, ils n'auront pas développé les qualités d'autres sections. Un élève médiocre de S réussit-il davantage, à long terme, qu'un bon élève de L ... ? Il n'est nullement certain que plus de débouchés s'ouvriront à n'importe quel élève de S.

[Signalons immédiatement que cela nous a été accordé sans mal]

- Pour la même raison, nous avons vu avec satisfaction l'option mathématique reprendre une place dont la disparition est l'origine première de la diminution du nombre d'élèves en T. L. Nous aimerions là aussi que son existence soit davantage portée à la connaissance de tous (sans ignorer le rôle propre aux professeurs). L'information circule lentement et il faut compter avec les réticences, compréhensibles en un sens, devant les complications sans doute engendrées par cette nouvelle possibilité. Bien des débouchés sont pourtant ouverts par cette spécialisation, qui en même temps évite l'existence d'orientations négatives en S ou en ES et l'affaiblissement du niveau de certaines classes dans ces sections.

Réponse :

Le recteur nous a dit approuver pleinement notre analyse.

Quant au discours sur la professionnalisation (sur les ambiguïtés duquel nous avons insisté), il n'est un mal que dans la mesure où celle-ci est immédiatement comprise comme privilège qu'il faudrait accorder aux études courtes. L'Académie combat le fait que les élèves des filières générales occupent les places destinées aux sections techniques et désertent les universités (exemple est donné de la faculté d'Orléans au bord de la désertification quant aux lettres classiques).

M. Lasalle insiste sur de mauvaises raisons de ce discrédit de l'université : l'impression d'un échec massif créée trop souvent par la venue d'élèves issus des bacs STT et dont ce n'est évidemment pas le débouché.

L'Académie souffre particulièrement d'un déficit de bachelier, en L y compris. Le taux d'accès au bac général doit être amélioré et sans doute un discours sur la valeur des études générales est à tenir pour favoriser une poursuite d'études longues. L'Académie est victime d'une tradition pour la poursuite d'études courtes, du désir aussi de ne pas se déplacer qui fait privilégier le BTS près de chez soi à l'université. Les établissements eux-mêmes tendent à vouloir garder les élèves pour sauver leur BTS. 70 % des étudiants des IUT sont issus des bacs généraux. Le discours de certains professeurs, que nous avons évoqué, n'est évidemment lui aussi pas sans conséquence. Quant aux études longues et aux L en particulier, il faut un correctif de l'orientation après la seconde².

Une priorité devait être accordée, en urgence, aux filières scientifiques. Mais la même priorité devra être accordée maintenant aux terminales L. Un déficit dans le renouvellement de certaines professions liées aux élèves issus de ces filières s'annonce (l'exemple du professorat est donné). Sans doute les effets, pour le moment à court terme, de la désaffection des élèves pour la L n'ont-ils pas permis de percevoir immédiatement tous les problèmes qui vont se poser.

Notre demande d'une publicité plus grande faite pour l'option math est accueillie très favorablement.

² Voilà une remarque qui mériterait évidemment commentaire.

L'horaire des terminales S

La plus grande confusion règne quant à cette question du fait d'une interprétation abusive de textes pourtant clairs.

C'est la circulaire de rentrée de 2002 qui fait autorité en la matière, celles de 2003 et de 2004 la continuant (et précisant qu'il n'existe aucun seuil national).

Pour 2002 : <http://www.education.gouv.fr/bo/2002/16/default.htm>

" - Dispositions particulières à la série S

a) Assurer les dédoublements de classes en philosophie dans de bonnes conditions L'horaire de philosophie en classe terminale S est actuellement de trois heures hebdomadaires dont une heure dédoublée. L'année en cours ayant fait apparaître certaines difficultés, les chefs d'établissement auront la possibilité de moduler cette enveloppe horaire de manière souple : soit le maintien de l'horaire actuel qui permet grâce au dédoublement un travail plus approfondi sur les notions à étudier, soit le passage à quatre heures en classe entière."

Il appartient donc aux équipes pédagogiques de décider, pour des raisons d'ordre pédagogique, du choix ou non d'un dédoublement. Le programme restant le même, cela n'a qu'un seul sens : une classe particulièrement difficile ou faible conduisant à privilégier une heure dédoublée plutôt que 4 heures classe entière.

Il est d'ailleurs évident que notre préférence irait quant à nous à un système permettant le dédoublement de la 4^e heure. Mais il est en tout cas anormal d'utiliser cette possibilité pour réduire à 3 heures classe entière l'horaire des S. Donc, pour être clair, une classe dont l'effectif serait si faible qu'un dédoublement apparaîtrait inutile se doit de faire 4 heures, puisque la raison d'être pédagogique de l'autre possibilité n'a plus aucun sens. Le choix du dédoublement n'a de sens que devant un effectif lourd et une classe faible. Autrement l'horaire est de 4 heures classe entière.

Nous protestons donc contre la transformation d'une mesure d'ordre pédagogique, due à la très grande différence, d'attitude et de niveau, qui peut exister entre les classes de S, en instrument d'économie budgétaire. Réduire à 3 heures, classe entière, l'horaire de S, crée les conditions d'une injustice quand d'autres bénéficient de 4 heures (et très souvent semble-t-il là où les conditions sont déjà les plus favorables !). [*c'est un fait que nous tenions d'une rencontre avec notre I.G. et qui nous a été confirmé*]

Ajoutons, qu'il y a plusieurs raisons d'accorder toute sa place et tous les moyens nécessaires à un enseignement philosophique en S. D'abord compte tenu de la place que des scientifiques ou de techniciens peuvent occuper dans notre société, nous n'avons pas besoin qu'ils soient enfermés sur leurs seules disciplines. Ensuite, parce que, compte tenu de l'orientation en S d'élèves qui ne se destinent pas particulièrement à des études scientifiques, il importe qu'ils connaissent la formation intellectuelle dont la philosophie est porteuse en plus de ses fins propres.

Réponse :

Un recteur ne peut intervenir sur ce qui relève de l'autonomie des établissements, autonomie inscrite dans la loi de programmation de 1989. Remarque très importante tout de même : la dotation horaire aux établissements est calculée par le rectorat sur la base de 4 heures-élèves. Les moyens sont donc donnés. Mais il est vrai, autonomie oblige, qu'il appartient aux établissements de

décider de leurs priorités... Il faut savoir que si la circulaire de 2002 est toujours actuelle, elle a une valeur juridique inférieure à l'arrêté qui la précède où est seule faite la mention de deux heures plus une dédoublée. Il s'agit simplement de signaler le flou des textes sans se réfugier dans le juridisme. C'est aux professeurs de demander ce qui leur convient, y compris par la voie des conseils d'administration. M. Lasalle précise l'ambiguïté de la notion de seuil et les abus qu'elle peut permettre. Nous faisons remarquer ensemble, sans être démentis, qu'aucun texte en tout cas, n'admet la possibilité de 3 heures classe entière.

- **La Formation continue** : pour nous inquiéter de la diminution du nombre de journées. En plus du maintien, au moins, de ce dont nous disposions, nous avons demandé des journées supplémentaires pour des travaux sur l'harmonisation des notes et, à plus ou moins long terme, sur le programme des classes techniques.

Réponse : diminution des moyens qui n'a rien de propre à la philosophie et qui ne dépend pas du recteur. La philosophie n'est pas mal servie et il ne faut rien attendre de plus. Nous insistons sur le succès de nos stages et M. Lasalle fait remarquer qu'un même taux de participation rapporté à une autre discipline (comptant un grand nombre de professeurs) conduirait à un chiffre étonnant. Il faut en effet savoir qu'un cinquième du corps des professeurs de philosophie, de cette académie, participe chaque année à ces stages.

- **Les difficultés propres aux sections techniques**

Certaines classes techniques peuvent engendrer des conditions de travail extrêmement difficiles, par leur faiblesse, par l'attitude des élèves, en même temps que l'impression qu'ils ne progressent pas du tout. Certaines sections, dont on sait qu'elles sont régulièrement les plus difficiles, comptent de 30 à 35 élèves. Une grande hétérogénéité y règne, certains élèves étant au bord de l'illettrisme tandis que d'autres manifestent des qualités pas si éloignées de celles d'autres sections.

Si l'on reconnaît à la fois la nécessité et la difficulté particulière d'un enseignement philosophique dans ces classes, il faut rendre possible la seule solution qui ne condamne pas les élèves à perdre leur temps et le professeur à subir patiemment son mal, c'est-à-dire, dans ce cas, le dédoublement total des heures de philosophie. Dans le cadre académique, nous aimerions donc que soit rendu possible ce dédoublement par son inscription dans les priorités qui encadrent les projets d'établissement.

Réponse : Là encore, hors du pouvoir d'un recteur. Possibilité d'utiliser des TZR inoccupés (suggestion de M. Lasalle). La difficulté propre à un enseignement philosophique en ces classes est évidente. Il est sans aucun doute possible de recourir à des dédoublements demandés par l'intermédiaire des C.A. et inclus dans le projet d'établissement.

- **Temps de correction des copies du bac**

Nous avons rappelé les conditions particulières de la correction de dissertations philosophiques. En conséquence de nos actions, et sans doute d'une réelle compréhension de nos difficultés particulières, un effort a été fait ces dernières

années qui a conduit à une meilleure répartition et surtout à un moins grand nombre de copies (en particulier pour les séries L). Nous restons vigilants, et en particulier pour que soit renouvelée chaque année la directive qui exempte de surveillance les professeurs de philosophie, mesure qui n'a vraiment rien d'un privilège.

Réponse : Aucune, puisque nous ne demandons rien. Aucune objection en tout cas (pas plus que lors d'une rencontre avec la Desco en février dernier, laquelle nous avait assuré du maintien à l'avenir de l'exemption de surveillance).

- **Remplacements**

Débordant un peu de notre rôle, et à partir de l'expérience de problèmes à Dreux, pour des remplacements en philosophie, nous tenions à signaler la gêne occasionnée par la diminution du nombre de TZR en situation de faire des remplacements et le hasard auquel on s'en remet en recrutant des remplaçants par petites annonces (tout en concédant qu'il n'est jamais possible d'anticiper sur des situations exceptionnelles).

Réponse (qui vaut pour plus que notre Académie) : Il n'y a pas moins de TZR (ou plutôt autant de titulaires) et pas plus de non-titulaires actuellement qu'auparavant. Il ne s'agit donc aucunement d'une suppression des TZR, si l'on veut y voir une diminution du nombre de postes. Plutôt que de mettre des non-titulaires sur des postes à l'année, pour des raisons d'ordre scolaire et non budgétaire, il paraît plus cohérent de mettre les titulaires sur des postes à l'année et les autres à faire des remplacements. Il y a par ailleurs un problème de définition des zones de remplacements. Des titulaires peuvent ainsi rester inemployés tandis qu'il y a des remplacements à faire.

Conclusion : il est évident, quant aux L notamment, que nous attendons de voir en pratique ce qui a semblé faire l'objet d'un accord.

Pour la délégation,
Simon Perrier

Président de la régionale de l'APPEP,
membre du Bureau National.

19 rue des écuyers
28000 Chartres
02 37 91 19 58

simon-perrier@club-internet.fr

Lycée Rotrou, BP. 209, 28104 DREUX.